

Objet : Consultation du public sur le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) du Nord-Pas-de-Calais.

À : srcae.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Cc : srcae.environnement@nordpasdecalais.fr, VS@lesaffre.fr

Madame, Monsieur,

Comme déjà signalé par l'un des participants à la réunion organisée le mardi 8 novembre 2011, salle du gymnase, à Lille, les objectifs assignés à l'Industrie à l'horizon 2020 :

- Diminution de 20% des consommations énergétiques des moteurs électriques et des systèmes entraînés
- Réduction de 40% des consommations d'énergie thermiques pour les usages transverses (chauffage des locaux, transports, échanges de chaleur,...)
- Economies de 25% d'énergie à partir d'une amélioration des procédés industriels sont extrêmement ambitieux.

Il paraît en effet extrêmement difficile au vu des meilleures techniques disponibles actuellement de pouvoir atteindre une réduction des consommations d'énergie électrique et thermique supérieures à 20%.

L'évolution des classes des moteurs électriques ne laisse guère entrevoir un gain sur les consommations électriques supérieur à 5%.

Par ailleurs, l'amélioration des procédés industriels peut apporter dans certains cas des économies d'énergie thermique supérieure à 25%, mais au détriment de la consommation d'énergie électrique.

La satisfaction de chacun des 3 objectifs pris séparément risque donc d'être très difficile.

Pourquoi ne pas définir un objectif global ?

De plus, la croissance de certaines activités va réduire l'impact des économies réalisées grâce à une utilisation plus rationnelle de l'énergie et à la mise en place des meilleures techniques disponibles.

Par contre malgré les réserves ci-dessus, l'objectif de réduction de 20% des émissions de GES à échéance 2020 est plus réaliste.

Je me tiens à votre disposition pour toute explication complémentaire.

Bien cordialement.

Patrick Vallée

Directeur Industriel SI Lesaffre

Tél. 03 20 81 61 00